

△

(N° 471.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AOUT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Louis-Joseph Flament.

MESSIEURS,

Par requête en date du 9 février 1839, le sieur Louis-Joseph Flament sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, enfant naturel d'Angélique Flament, est né à Beuvry (France), le 23 novembre 1817; en 1827, il a quitté sa patrie pour venir s'établir en Belgique, et a servi au 2^e régiment de chasseurs à pied, depuis le 13 juillet 1832 jusqu'au 25 novembre 1838, époque à laquelle il a dû quitter le service par suite d'une ophthalmie.

Il est célibataire et ne possède aucune ressource.

Les autorités consultées déclarent qu'il n'existe aucune plainte à sa charge.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président.

F. DU BUS, aîné.
